

D.2015.12.18.1.1



DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTESTURE de la Hie-GARONNE EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

Séance du 18 Décembre 2015

STRATEGIE MOBILITES 2025/2030 RESEAU STRUCTURANT

1.1 - Elaboration du Projet Mobilités 2025·2030 valant révision du Plan de Déplacements Urbains de la Grande Agglomération Toulousaine : bilan de la concertation publique.

L'an deux mille quinze, le dix-huit décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE:

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LAGLEIZE, LATTES, MME MARTI, MM. MOUDENC, RAYNAL, TRAUTMANN, MME TRAVAL-MICHELET.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL:

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL:

Etait présent :

M. LERY.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. BACOU.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN:

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME ROUCHON.

Objet et motivation de la présente délibération

L'objet de la présente délibération porte sur le bilan de la phase de concertation publique préalable à l'élaboration du Projet Mobilités 2025-2030 valant révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la Grande Agglomération Toulousaine et permettant son adaptation au nouveau contexte métropolitain.

Cette première phase de concertation devait permettre de présenter les données stratégiques de mobilité 2025-2030 et de recueillir l'avis des habitants de la grande agglomération toulousaine concernant le fonctionnement actuel et futur des territoires et la réalisation de nouveaux projets d'infrastructures de déplacements répondant à la structuration et au maillage des territoires ainsi qu'aux évolutions de mobilités urbaines.

Par délibération D 2015.02.04.1.1 du 4 février 2015, le Comité Syndical du SMTC a délibéré sur l'engagement de la révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine, nommée **Projet Mobilités 2025-2030**.

Par délibération D 2015.05.27.1.1 du 27 mai 2015, le Comité Syndical du SMTC a décidé d'engager une concertation publique préalable à l'élaboration du Projet Mobilités 2025-2030 et en a fixé les modalités et les objectifs.

Par délibération D 2015.10.14.1.1 du 14 octobre 2015, le Comité Syndical du SMTC a délibéré sur le bilan de concertation publique.

Cette concertation a été menée :

- Sur l'ensemble du périmètre concerné par l'élaboration du Projet Mobilités 2025-2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine, soit 115 communes (101 communes du ressort territorial du SMTC et 14 communes d'autres groupements intercommunaux).
- Du lundi 7 septembre au vendredi 2 octobre 2015.

La présente délibération dresse le bilan général de cette concertation préalable sur la base :

- Des échanges qui ont eu lieu lors des réunions publiques d'information.
- Des avis recueillis par messagerie sur le site mieuxbouger.fr.
- Des avis déposés dans les registres de recueil mis à disposition dans les communes, intercommunalités et au SMTC.
- Des échanges qui ont eu lieu lors des permanences.

1. Le bilan des avis

1.1 - Bilan qualitatif

Il ressort des avis émis les principaux points suivants :

Sur des approches transversales et globales liées à la qualité du cadre de vie :

- Attente sur la capacité d'atteindre les objectifs de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, en lien avec les nouvelles orientations de la loi de transition énergétique, compte-tenu de la poursuite de la croissance urbaine et démographique de l'agglomération toulousaine.
- Nécessité de répondre aux besoins de déplacements des personnes à mobilité réduite.

En lien avec le levier « Report modal » - Transports collectifs et multimodalités :

- Adhésion de principe au réseau Linéo avec des attentes sur le niveau de service (vitesse commerciale, temps de parcours), sur des prolongements et la pertinence des aménagements. Proposition d'étudier des Linéo circulaires afin de connecter les territoires de la périphérie entre eux sans passer par la villecentre.
- Beaucoup d'avis sur la nécessité de concevoir un réseau bus performant, de qualité et maillé pour desservir les périphéries sans passer par le centre de Toulouse. Nécessité d'aménager les voiries pour favoriser la circulation des bus.
- Beaucoup d'avis sur la nécessité de mieux prendre en compte le mode ferroviaire en complémentarité de l'organisation du réseau urbain (tarification commune, pôle d'échanges, horaires, information multimodale). Proposition de « bâtir un RER toulousain », accompagné de la création de nouvelles haltes ferroviaires, Roques et Malepère étant notamment citées.
- Forte demande de « faire » des grands projets de transports collectifs pour desservir Labège-Innopole, Airbus et le Nord de l'agglomération toulousaine.
- Demande de précisions sur la nature des projets Toulouse Aerospace Express et Ceinture Sud et leurs modalités de financement, et quelques demandes de prolongement du réseau tramway vers le centre-ville en direction du Grand-Rond et au Nord en lien avec les projets urbains.
- Demande du maintien d'une grille tarifaire attractive et d'une tarification combinant TER et Tisséo pour les déplacements internes à l'agglomération.
- Demande de doter le réseau de bus à énergie propre et de limiter les rejets de polluants.

En lien avec le levier « Report modal » - Modes alternatifs et partage de l'espace public :

- Beaucoup de remarques sur la nécessité de mailler les réseaux cyclables entre eux (continuité des itinéraires) et d'assurer un niveau de sécurité routière optimal (partage de l'espace public en faveur des vélos). Exemples d'aménagements précis pour certains quartiers.
- Quelques avis en faveur d'un développement du service de location vélo audelà du périmètre VéloToulouse.
- Demande de développer le covoiturage (parking, service) notamment pour les déplacements domicile-travail. Renforcer la communication et l'information sur les services existants.
- Beaucoup d'avis sur la nécessité de concevoir des cheminements piétons de qualité, avec des exemples précis d'aménagement.
- Forte demande d'intermodalité TC / Vélo (vélo dans les TC, stationnement vélos dans les pôles d'échanges)

En lien avec le levier « Cohérence urbanisme – Mobilités » – Interfaces entre projets urbains et projets de transports en commun :

- Forte demande de desserte des zones d'emploi, quel que soit le mode. Les usagers recherchent des solutions fiables et rapides (temps de parcours).
- Densification à privilégier autour des gares, sur Toulouse et sa première couronne (en lien avec les grands projets: nouvelle gare à Roques et Malepère, prolongement T1 au Nord, prolongement Ligne A vers l'ouest sont cités). Pas de densification des communes sans desserte performante en transports en commun.
- Demande d'un équilibre entre qualité du cadre de vie et densification dans certaines communes.

En lien avec le levier « Optimisation des réseaux » – Usage des réseaux routiers et des stationnements, logistique urbaine :

- Demande appuyée de nouveaux franchissements de la Garonne : au Nord mais également au Sud (nouveau) pour désengorger le périphérique et s'affranchir de son usage.
- Au global, quelques avis portant sur une deuxième rocade, ainsi que quelques demandes récurrentes et nouvelles : évolution du boulevard Eisenhower, nouvel échangeur sur l'A 64 en lien avec la desserte des zones d'emploi, gratuité des péages.
- Plusieurs avis formulés en faveur de la réduction des vitesses autorisées sur les grandes voiries mais également au sein des communes et quartiers d'habitat, pour au moins trois motifs : réduire les pollutions (air et bruit), améliorer la sécurité routière, partager l'espace public.
- Sur le stationnement, deux points de vue exprimés : proposer plus de place de stationnement mais dans une logique de mutualisation des espaces affectés ; créer un « électrochoc » par davantage de restriction/verbalisation.

Sur les autres thèmes que devra traiter le Projet mobilités 2025/2030, on dénombre peu ou pas d'avis sur la politique de la ville (cohésion sociale, accès à la ville pour tous, l'organisation du transport de marchandises en ville, l'organisation du stationnement pour certains usagers (taxi, autocars, handicapés), les plans de mobilité entreprise (le sujet en soi n'est pas abordé même si plusieurs avis portent néanmoins sur l'amélioration des conditions d'accès aux zones d'emploi), l'aménagement d'infrastructures de rechargement pour les véhicules hybrides, la santé.

Enfin, de nombreux avis concernent davantage la vie du réseau Tisséo :

- Demande de maintien de la grille tarifaire actuelle.
- « Pétition » pour le prolongement de la ligne 62 sur Pompertuzat et Pechabou (61 avis par mail).
- Forte demande d'amélioration de la qualité de service des TAD en général.
- Plusieurs demandes très locales (Pins-Justaret, Pibrac, Villeneuve-Tolosane, Frouzins, Pinsaguel, Roques, Seilh, Fonsorbes par exemple) d'extension de lignes, d'amélioration de service (76, 52, 42 par exemple), voire parfois de suppression de desserte dans une rue particulière.

1.2 - Bilan quantitatif

Au total près de 437 avis ont été recensés durant la concertation du grand public :

Registres mis à disposition du public: 100 avis recueillis: Aigrefeuille (12), Auzeville-Tolosane (40), Ayguesvives (1), Bruguières (1), Castanet-Tolosan (1), Corronsac (1), Fonsorbes (2), Fourquevaux (1), Labège (6), Lapeyrouse-Fossat (2), L'Union (1), Odars (2), Pibrac (1), Pinsaguel (2), Pins-Justaret (1), Pompertuzat (1), Roques-sur-Garonne (12), Saint-Hilaire (1), Saint-Jean (5), Saint-Orens (1), Seilh (1), Tournefeuille (1), Villeneuve-Tolosane (2), CAM (1), SMTC(1).

Messagerie mieuxbouger.fr: 226 messages du 6 septembre au 4 octobre 2015.

Visiteurs reçus en permanence: 9 visiteurs (dont 6 à Axe-Sud, 1 à Toulouse Métropole, 1 au Sicoval et 1 au Muretain).

Participants aux réunions publiques : environ 440 personnes dont 150 à Toulouse, 60 à Portet-sur-Garonne, 50 à Colomiers, 30 à Pechbonnieu et 150 à Labège, et une centaine de prise de parole.

Avis adressés au SMTC : 2 avis (Sicoval et Fonsorbes)

Le SMTC a regroupé l'intégralité des avis reçus (dont ceux figurant au registre de la commune de Brax, transmis hors délai au SMTC) dans un document « Mémo du dispositif + recueil des avis » qui a été mis en ligne sur mieuxbouger.fr avec la présente délibération (avec des avis rendus anonymes en ce qui concerne ceux déposés par des particuliers).

Ce recueil est annexé à la présente délibération.

2. Bilan des modalités de la concertation

Afin de répondre aux objectifs de la concertation, le SMTC a mis en œuvre les modalités suivantes :

Information de la procédure de concertation

Le SMTC a fait paraître dans les supports d'édition suivants les informations relatives à la concertation et aux réunions publiques :

- DDM Haute-Garonne annonce dates de toutes les réunions, parution le 4/09.
- Direct Matin (3 insertions 1/2 page quadri), parutions 8, 11 et 14/09.
- Voix du Midi (2 insertions 1/2 page quadri), parutions 10 et 17/09.
- Côté Toulouse (2 insertion 1/2 page quadri), parutions 10 et 17/09.
- DDM Toulouse 1/ 2 page N&B parution le 14/09 (annonce réunion Toulouse du 15/09).
- DDM Muret 1/ 2 page N&B parution le 16/09 (annonce réunion Portet du 18/09).
- DDM Ouest 1/ 2 page N&B parution le 21/09 (annonce réunion Colomiers du 22/09).
- DDM Nord Est 1/ 2 page N&B parution le 22/09 (annonce réunion Pechbonnieu du 24/09).
- DDM Sud-Est 1/ 2 page N&B parution le 28/09 (annonce réunion Labège du 30/09).
- La Gazette du Midi.

Publications légales

Le SMTC a fait publier plusieurs annonces légales :

- Dépêche du Midi : les samedi 5 et lundi 7 septembre 2015.
- Opinion Indépendante : le vendredi 4 septembre 2015.
- La Gazette du Midi : le lundi 7 septembre 2015.

Organisation de réunions publiques d'information

Le SMTC a organisé 5 réunions publiques d'information préalable :

- Toulouse le mardi 15 septembre 2015.
- Portet-sur-Garonne le vendredi 18 septembre 2015.
- Colomiers le mardi 22 septembre 2015.
- Pechbonnieu le jeudi 24 septembre 2015.
- Labège le mercredi 30 septembre 2015.

Distribution des supports d'information

Le SMTC a fait distribuer dans les boîtes aux lettres des foyers des 115 communes du périmètre du Plan de Déplacements Urbains 380 000 tabloïds 4 pages. Cette distribution a été menée sur la période du 24 août au 4 septembre 2015.

• Site internet

Le SMTC dispose de son site mieuxbouger.fr pour présenter ses projets. Aussi, une nouvelle rubrique Projet Mobilités 2025/2030 a été créée, accessible depuis le dimanche 6 septembre 2015 avec les éléments de contenu suivants :

- La carte des 115 communes concernées.
- Le calendrier de la concertation publique.
- Les lieux de mise à disposition du dossier complet avec la liste des 115 communes et les sièges des 9 EPCI, y compris le SMTC.
- Les documents en téléchargement : la délibération engageant l'élaboration du projet, la délibération fixant les modalités de la concertation, le tabloïd 4 pages et le dossier de synthèse 14 pages.
- Une page « avis » permettant aux internautes de déposer un avis et, à partir de la deuxième semaine, la possibilité de joindre des documents aux formats word, pdf et jpeg.

Mise à disposition du public d'un dossier de présentation du projet

Le SMTC a mis à disposition du public, dans les 115 mairies des communes concernées, aux sièges des 8 intercommunalités ainsi qu'au siège du SMTC cinquante tabloïds, deux dossiers de synthèse du projet, un registre permettant aux personnes le souhaitant de consigner leurs observations. Ces dossiers ont été consultables aux horaires d'ouverture au public des collectivités.

• Organisation d'une exposition

Le SMTC a mis à disposition du public, aux sièges des 8 intercommunalités concernées par le périmètre de révision (Toulouse métropole, Muretain, Sicoval, SITPRT, Axe Sud, Save au Touch, Coteau de Bellevue, Savès et Aussonnelle), cinquante tabloïds, deux dossiers de synthèse du projet, un panneau d'exposition présentant les grandes caractéristiques de la démarche et les principales hypothèses de travail, un registre permettant aux personnes le souhaitant de consigner leurs observations.

Ce dispositif a été complété par la mise en place d'une permanence d'une demijournée aux sièges des établissements publics de coopération intercommunale :

- SITPRT le lundi 21septembre 2015.
- Coteaux de Bellevue le jeudi 24 septembre 2015.
- Toulouse Métropole le vendredi 25 septembre 2015.
- Muretain le mardi 29 septembre 2015.
- Coteaux Savès et Aussonnelle le mardi 29 septembre 2015.
- Sicoval le mercredi 30 septembre 2015.
- Save au Touch le jeudi 01 octobre 2015.
- Axe Sud le vendredi 02 octobre 2015.

Le dispositif officiel de concertation a par ailleurs été complété, soit par le SMTC, soit à la demande de certains partenaires :

- La mise à disposition d'un panneau d'exposition à la Maison de la Mobilité de Labège et, à leurs demandes, à la CCI de Toulouse et à la commune de Lapeyrouse-Fossat (en raison de son appartenance à la communauté de communes des coteaux du Girou).
- L'envoi aux 37 partenaires du SMTC membres des commissions partenariales de Suivi et Technique du tabloïd et du dossier de synthèse.
- L'envoi aux communes de l'affiche grand format « Projet Mobilités 2025/2030 ensemble pour une agglomération vivante! »
- Une information de la concertation sur le site de covoiturage Tisséo, sur la plateforme PDE et sur Tisséo.fr, avec lien direct vers le site mieuxbouger.fr
- Un affichage dans le réseau Tisséo de l'affiche « Projet Mobilités 2025/2030 ensemble pour une agglomération vivante! ».
- Une réunion d'information et d'échanges avec les CODEV de Toulouse Métropole et du Sicoval le 1^{er} octobre 2015.

* *

Le Comité Syndical:

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à la majorité des suffrages exprimés :

Pour: MM. Aujoulat, Briand, Carneiro, Chollet, Del Borrello, Grass, Keller, Lagleize, Lattes, Mme Marti, MM. Moudenc, Raynal, M. Trautmann, Mme Traval-Michelet, MM. Bacou (pouvoir), Léry.

Contre: MM. Arévalo, Lafon.

Abstentions: MME Rouchon (pouvoir), M. Suaud.

ARTICLE 1: DIT que cette délibération annule et remplace la délibération D 2015.10.14.1.1 du 14 octobre 2015.

ARTICLE 2: APPROUVE le bilan de la concertation publique du Projet Mobilités 2025·2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine.

ARTICLE 3 : DIT que ces avis seront considérés dans l'élaboration du Projet Mobilités 2025-2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine.

ARTICLE 4: DIT que la présente délibération et le recueil des avis, ainsi que la délibération D.2015.05.27.1.1 du 27 mai 2015 fixant les modalités de la concertation seront jointes au dossier d'enquête publique du projet de révision du PDU.

ARTICLE 5 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

RETOUR PREFECTURE LE : 1 8 DEC. 2015 Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES